L'ÉVALUATION À L'AFD :
UN ENJEU FORT, UNE POLITIQUE DÉDIÉE

Ivan POSTEL-VINAY, Directeur de l'AFD Mayotte

Evaluation des Politiques Publiques, parlons-en !

Technopôle de Mayotte – 28 novembre 2024

#MondeEnCommun

Un impératif de redevabilité

Ministères

Parlement

Contribuables

ACPR

Cour des comptes

Investisseurs internationaux

L' AFD, établissement public et société de financement

Financement de projets, aides budgétaires, assistances techniques…

12 Md€ / an

Clients ayant chacun des intérêts et exigences propres

Etats étrangers

Collectivités locales

Bénéficiaires finaux

Société civile

…

Pour le compte de qui ?

Pour qui ?

Un éclairage pour l'action

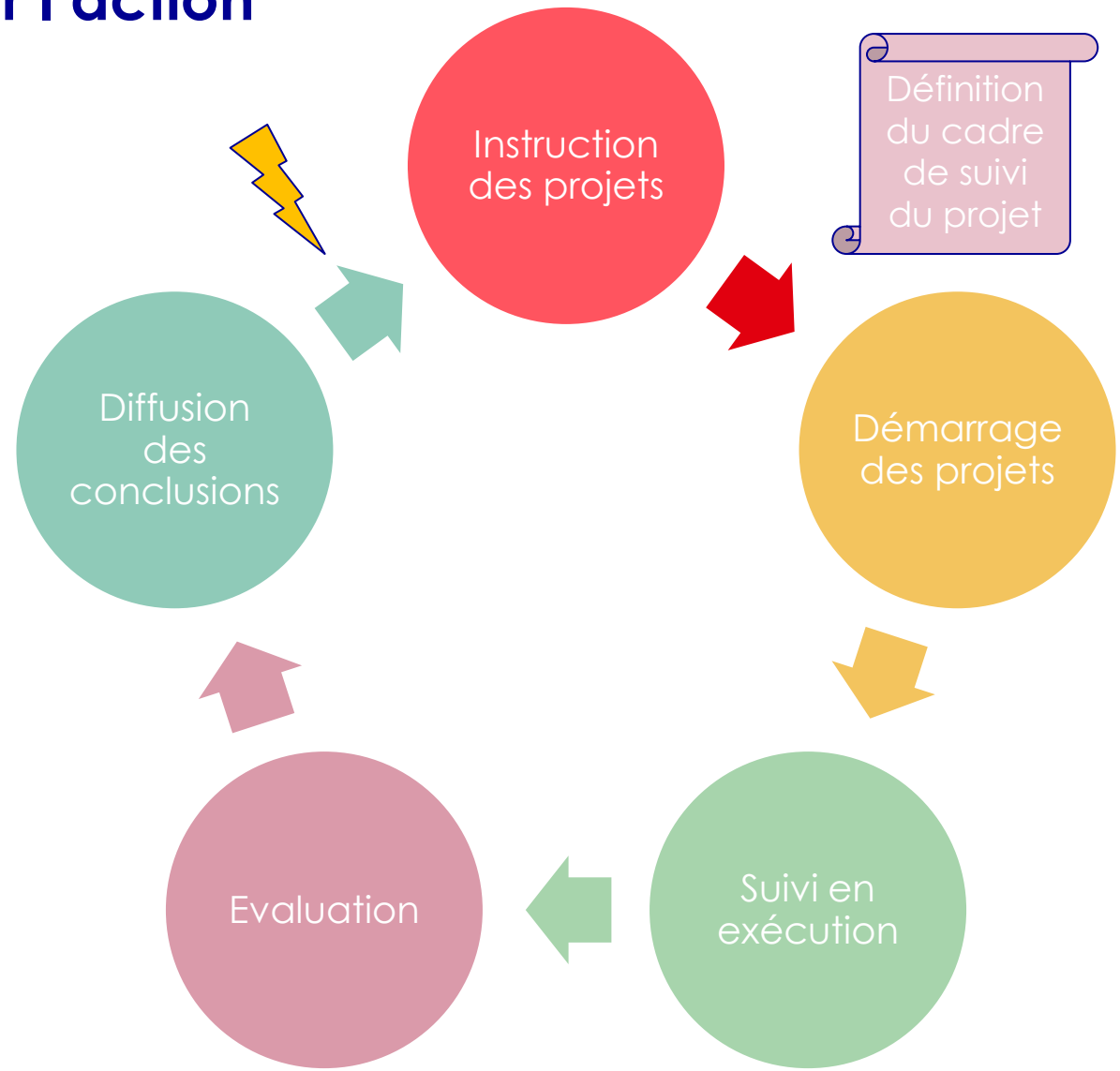

Des modalités très diverses

Type d'évaluation	Temporalité d'évaluation	Equipe d'évaluation
• Evaluation de projet (ou de grappe de projets) • Evaluation d'impact (en « double aveugle ») • Evaluation à champ large	• *Ex post* (après coup) • *In itinere* (tout au long) • Intermédiaire (avant la fin du projet)	• Externe • Interne • Mixte

Dans tous les cas : un **coût** humain et/ou financier → des arbitrages complexes
→ Savoir identifier le **retour sur investissement** des évaluations

La Politique de suivi et d'évaluation du Groupe AFD (adoptée par le CA en mars 2024)

- Axe 1: **Des évaluations plus influentes, utiles pour orienter la décision et l'action**
  - Programmation plus stratégique (besoins internes + commandes du CA)
  - Boucle de rétroaction renforcée avec les opérations (stratégies pays, offres sectorielles)
  - Suivi des recommandations les plus stratégiques (réponses du management & suivi au CA)
  - Valorisation et diffusion (publications des rapports, « Histoires d'évaluation »,...)

- Axe 2: Des dispositifs de suivi et des évaluations pensés et menés « **du côté des autres** » *(plus partenariales ou en co-pilotage, pour une redevabilité partagée et un renforcement des capacités)*

- Axe 3: Un **continuum instruction, suivi et évaluation** qui réponde aux exigences de pilotage et de redevabilité des opérations (renforcer la construction des cadres de suivi en amont des projets)

- Axe 4: Des évaluations « **sur mesure** » (plus utiles en adaptant le timing, les modalités et en mixant les méthodologies en fonction des besoins)

… et dans les outre-mer ?

- Des évaluations beaucoup moins systématiques qu'en Etats étrangers
  - Pourquoi ?
    - Beaucoup d'aides budgétaires non fléchées
    - Cadre législatif et réglementaire français apporte certaines garanties
    - Non comptabilisation au titre de l'APD (aide publique au développement) de l'OCDE
    - Ressources limitées

- Une évaluation en cours de lancement: évaluation à champ large sur le soutien de l'AFD à la coopération régionale des outre-mer

- Une évaluation à champ large en projet : les impacts du Fonds outre-mer (FOM) dans les DOM de l'Océan Indien (La Réunion + Mayotte)

- Envisager une évaluation d'ensemble de l'action de l'AFD à Mayotte ?

Merci pour votre attention !

Deux documents à votre disposition :

- *Politique de suivi et d'évaluation du groupe AFD (mars 2024)*

- Un exemple d'évaluation à champ large en outre-mer : *Evaluation intermédiaire du Fonds outre-mer en Antilles-Guyane*, Ex Post n° 98, novembre 2023